



Conseils aux commerçants :

Poursuivre son activité en respectant les gestes barrières

Pour vous et vos collaborateurs :

- Toute personne symptomatique (fièvre, toux, gêne respiratoire) ne doit pas venir sur son lieu de travail
- Affichage et Rappel des mesures barrières : lavage régulier des mains, tousser ou éternuer dans son coude, usage de mouchoirs à usage unique, respect d'une distance d'1m (pas de serrage de mains ni d'embrassade)
- Mettre à disposition des moyens de lavages des mains : lavabos avec savon et essuie-mains à usage unique (minimum toutes les 30 minutes) et solution hydroalcoolique (aussi souvent que nécessaire)
- Protections mutuelles commerçants - clients sur votre poste de travail :
 - Mise en place de protection physique : film plastique, plexiglas...
 - Matérialisation au sol des distances de protection avec du scotch
 - Lavage régulier de toutes les surfaces en contact avec les clients (ex : comptoir de vente) avec les produits désinfectants habituels ou de l'eau de Javel diluée (1 volume de Javel pour 9 volumes d'eau) au minimum 2 fois par jour, si possible une fois par heure (attention de ne pas mélanger l'eau de Javel avec d'autres produits nettoyants/désinfectants)
 - Inciter les clients à payer par carte bancaire sans contact et désinfecter régulièrement l'appareil avec des lingettes désinfectantes ou un produit désinfectant de surface adapté
 - Au besoin modifier les horaires d'ouverture du magasin ou de travail des certains personnels pour permettre le remplissage des rayons en l'absence des clients
- Réfléchir aux distances de sécurité entre les salariés (n'ouvrir qu'une caisse sur deux), dans les laboratoires de préparation, les réserves, les vestiaires...

Pour vos clients et visiteurs (fournisseurs, etc.) :

- Afficher à l'entrée du magasin le nombre maximum de clients autorisés à être à l'intérieur simultanément et inviter les autres visiteurs à patienter à l'extérieur (à estimer en fonction de la taille de votre magasin pour permettre de garder les distances entre les clients)
- Selon le commerce, organiser un dispositif de service à un guichet, le client restant à l'extérieur ou de drive (préparation de la commande par le commerçant à l'intérieur et remise via un guichet ou un sas)
- Rappeler aux clients de garder les distances en les matérialisant par des bandes de scotch au sol autant que possible (en caisse par exemple, devant le comptoir de vente...)
- Si vous avez des solutions hydro alcooliques en quantité, poster un agent à l'entrée du magasin et proposer aux clients qui entrent de s'en frictionner les mains
- Inviter les clients à prendre ce qu'ils ont touchés afin de ne pas reposer des aliments qu'ils auraient pu contaminer
- Limiter au maximum le libre-service en préparant à l'avance des paquets préemballés ou en servant la clientèle notamment sur les marchés
- Réfléchir à la possibilité de faire "une marche en avant" dans le magasin pour éviter aux clients de se croiser et matérialiser le circuit sur le sol avec des flèches
- Protéger autant que possible par des emballages tous les produits à la vente
- Identifier toutes les surfaces touchées par les clients et mettre en place des procédures de nettoyage réguliers (plusieurs fois par jour) : porte et poignée d'armoire réfrigérée, balance de pesage en libre service, vitrine, comptoir de vente, appareil de carte bleue, panier de courses (par ex: séparer les paniers propres avant achat/ des sales après achat et les désinfecter avant remise dans le circuit paniers propres)

Quelques idées de mises en pratique

Exemple de "marche en avant" pour les clients



Inviter les clients à patienter dehors



Laisser les clients à l'extérieur



Information aux clients



Pour vous aider à poursuivre votre activité en développant une offre à distance :

- e-commerce : des offres préférentielles pour permettre aux commerçants de poursuivre une activité

<https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-e-commerce-offres-preferentielles-commerçants>

- Comment maintenir une activité économique :

<https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/artisans-commerçants-independants-comment-maintenir-une-activite-economique>